

Fiche technique

ESA17

Signalétique adhésive - interdit de fumer et vapoter

Signalétique adhésive pour informer d'une direction, une interdiction ou un lieux. Adhésif permanent. A appliquer sur un support préalablement nettoyé et sec. Pose très facile.

INTERDICTION DE VAPOTER



Code de la santé publique art. L.3513-6 :
Il est interdit de vapoter dans les lieux de travail fermés
et couverts à usage collectif.
Vapoter ici vous expose à une amende forfaitaire de 150 euros
ou à des poursuites judiciaires.

Décret n°2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application
de l'interdiction de vapoter, JO du 27.

Code douanier	3919908099
EAN	3321360024510

Couleur : Interdit de fumer et vapoter

Matière : Vinyle

Caractéristiques :

- Adhésif permanent.
- Pose très facile.

Largeur (mm)	Poids net (kg)
115	0,01

